

Délibération n° 23-30 du 12 décembre 2023

Budget Rectificatif n°3 exercice 2023

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 à L.822-5 ;

VU les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

VU l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 10h05

Nombre de membres en exercice du conseil : 26

Nombre de votants : 18

Article 1

Le conseil d'administration du CROUS Bretagne approuve les autorisations budgétaires suivantes :

- 770 ETPT sous plafond : dont 765 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 5 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 78 791 666 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 34 105 238 € personnel
 - 37 637 757 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 7 048 671 € investissement
- 79 469 732 € de crédits de paiement dont :
 - 34 105 238 € personnel
 - 35 215 161 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 10 149 333 € investissement
- 73 069 557 € de prévisions de recettes
- - 6 400 175 € de solde budgétaire

Article 2

Le conseil d'administration du CROUS Bretagne approuve les prévisions comptables suivantes :

- - 6 673 508 € de variation de trésorerie
- - 2 630 826 € de résultat patrimonial
- - 737 536 € de capacité d'autofinancement
- - 3 662 155 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

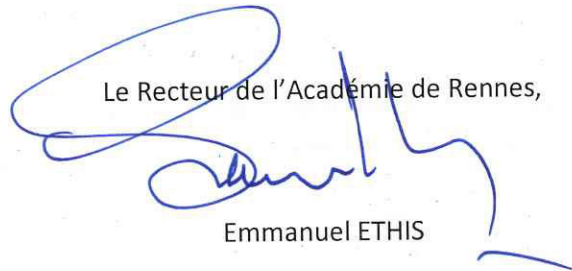
Le conseil d'administration du CROUS Bretagne approuve le budget rectificatif n° 3 de l'exercice 2023.

NOMBRE DE VOIX :

- POUR : 13
- CONTRE : 5
- ABSTENTION :
- REFUS DE VOTE :

Fait à Rennes, le 12 décembre 2023.

Le Recteur de l'Académie de Rennes,



Emmanuel ETHIS

12 décembre 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2



Budget rectificatif n°3 Exercice 2023

Pour approbation

- Tableau 1- Autorisations d'emploi
- Tableau 2- Autorisations budgétaires
- Tableau 4 – Equilibre financier
- Tableau 6- Situation patrimoniale



7, Place Hoche
CS 26 428
35064 Rennes Cedex

+332 99 84 31 11/12

BUDGET RECTIFICATIF N°3 2023 CROUS DE RENNES BRETAGNE
TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau des autorisations d'emplois

Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	Sous plafond LFI		Hors plafond LFI		Plafond organisme (= a + b)	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a + b)	(a + b)
	765	5	765		770	
Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :						
	765					

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel*	ETPT	Dépenses de personnel*	ETPT	Dépenses de personnel*
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	748,33	32 992 575	1,97	17 709	750,30	34 105 238
1 - TITULAIRES						
* Titulaires Etat	247,42	14 269 342			247,42	14 269 342
* Titulaires organisme (corps propre)	247,42	14 269 342			247,42	14 269 342
2 - CONTRACTUELS	0,00	0			0,00	0
* Contractuels de droit public	500,91	18 723 233	1,97	17 709	502,88	18 740 941
øCDI	500,91	18 723 233	0,00	0	500,91	18 723 233
øCDD	386,18	14 622 119			386,18	14 622 119
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	114,73	4 101 114	0,00	0	114,73	4 101 114
* Contractuels de droit privé	0,00	0	0,00	0	0,00	0
øCDI	0,00	0	1,97	17 709	1,97	17 709
øCDD	0,00	0	1,97	17 709	1,97	17 709
3 - CONTRATS AIDES	0,00	0	0,00	0	0,00	0
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						
* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE-CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des						
						1 094 954

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES		Dépenses de personnel**	
	ETPT**		ETPT**	
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0		0	
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0		0	
** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.	0		0	

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS		Dépenses de fonctionnement	
	ETPT**		ETPT**	
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	1,83		1,83	61 815
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0		0	61 815
** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.	0		0	

TABLEAU 2

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

BUDGET RECTIFICATIF N°3 2023 CROUS DE RENNES BRETAGNE
TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				
	Montants Compte financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	9 591 402	6 400 175	3 191 227
dont Budget Principal	-	-	-	-
dont Budget Annexe	-	-	-	-
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	1 498 809	1 877 333	1 877 333	-
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	15 793 492	16 074 014	16 074 014	-
Autres décaissements non budgétaires (e1)	4 652 698	-	-	-
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2-(b1)-(c1)-(e1)	21 944 999	27 542 749	24 351 522	3 191 227
ABONDEMENT de la trésorerie (l)=(2) - (1)	2 761 495	-	-	-
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	-	-	-	-
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	3 422 971	-	-	-
TOTAL DES BESOINS (1) + (l)	24 706 495	27 542 749	24 351 522	

FINANCEMENTS				
	Montants Compte financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Solde budgétaire (excédent) (D1)*	1 409 309	-	-	-
dont Budget Principal	-	-	-	-
dont Budget Annexe	-	-	-	-
Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)	9 549 426	1 604 000	1 604 000	-
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**	16 703 544	16 074 014	16 074 014	-
Autres encaissements non budgétaires (e2)	2 955 785	-	-	-
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)	24 706 495	17 678 014	17 678 014	-
PRELEVEMENT de la trésorerie (l)=(1) - (2)	-	9 864 735	6 673 508	3 191 227
dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***	661 476	928 022	788 332	139 690
dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)	-	8 936 713	5 885 176	3 051 537
TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (l)	24 706 495	27 542 749	24 351 522	

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

BUDGET RECTIFICATIF N°3 2023 CROUS DE RENNES BRETAGNE

TABEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel								
CHARGES	Montants Comptes financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	PRODUITS	Montants Comptes financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Personnel	30 552 979	33 172 056	33 172 056	-	Subventions de l'Etat	25 690 296	30 129 840	2 279 087
dont charges de pensions civiles *	4 755 329	4 755 108	4 755 108	-	Fiscalité affectée	1 072 675	1 171 976	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	34 934 988	44 081 359	44 081 359	-	Autres subventions	632 610	267 400	-
Intervention (le cas échéant)	1 000 371	-	-	-	Autres produits	39 880 851	43 053 373	-
TOTAL DES CHARGES (1)	66 488 338	77 253 415	77 253 415	-	TOTAL DES PRODUITS (2)	87 276 432	72 343 302	2 279 087
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	788 094	-	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	4 909 913	2 279 087
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (5)	67 276 432	77 253 415	77 253 415	-	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (4)	67 276 432	77 253 415	-

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Comptes financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-))	788 094	4 909 913	2 630 826	2 279 087
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 126 674	7 997 962	7 997 962	-
+ reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	138 766	230 672	230 672	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 874 410	5 874 000	5 874 000	-
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	2 901 592	3 016 623	737 536	2 279 087

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Comptes financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Insuffisance d'autofinancement	-	3 016 623	737 536	2 279 087
Investissements	12 320 290	13 712 688	10 149 333	3 563 355
Remboursement des dettes financières	1 498 809	1 877 333	1 877 333	-
TOTAL DES EMPLOIS (6)	13 819 100	18 606 644	12 764 202	5 842 442
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(4)	8 071 166	-	-	-
RESSOURCES	Montants Comptes financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Capacité d'autofinancement	2 901 592	-	-	-
Financement de l'actif par l'Etat	8 722 006	7 699 300	5 188 300	2 511 000
Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	717 241	2 249 872	2 249 872	-
Autres ressources	-	200 090	59 875	140 215
Augmentation des dettes financières	9 549 426	1 604 000	1 604 000	-
TOTAL DES RESSOURCES (6)	21 890 265	11 753 262	9 102 047	2 651 215
Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-	6 853 382	3 662 155	3 191 227

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Comptes financier 2022	Montants Budget rectificatif n°2 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2023	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	8 071 166	-	3 662 155	3 191 227
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	5 309 670	3 011 353	3 011 353	0
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT (11)*	2 761 495	-	6 673 608	3 191 227
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	14 598 583	7 745 201	10 936 428	3 191 227
Niveau final du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	14 283 901	-	11 272 548	0
Niveau final de la TRESORERIE	28 882 084	19 017 749	22 208 976	3 191 227

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"